

## Révision de la liste électorale - dépôt du tableau de rectification

Le maire de la commune de Bois-le-Roi informe les électeurs que le tableau rectificatif de la liste électorale a été déposé aujourd'hui 7 décembre 2018 au secrétariat de la Mairie, où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance.

Tout citoyen omis peut réclamer son inscription et tout électeur inscrit sur la liste électorale de la commune peut réclamer l'inscription ou la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit du 28 février 2018 au 7 décembre 2018, devant le Juge du Tribunal d'Instance.



Contact

Accueil de la Mairie

01 60 59 18 00